



Compte rendu du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail - Morbihan Réunion audio du 7 septembre 2020

Covid 19- SITUATION SANITAIRE

GESTES BARRIERES ET PORT DU MASQUE :

Le port du masque est devenu **obligatoire** depuis le 1^{er} septembre 2020 dans tous les espaces partagés à la DDFiP 56, c'est à dire les bureaux où se cotoient les agents mais aussi les espaces de circulation, à l'exception des bureaux individuels. Le médecin de prévention nous a expliqué que la visière ne pouvait pas se substituer au masque.

L'intersyndicale avait demandé que la mise à disposition de bureaux vides soit envisagée.

Pour la Direction, c'est non parce qu'elle craint des tensions et qu'elle ne peut le faire sur toutes les résidences. Cette option sera possible uniquement sur prescription médicale.

Le port du masque toute la journée peut être difficilement supportable, nous avons demandé que les agents bénéficient de **temps de pause supplémentaires** afin de « s'aérer ». C'est à discuter avec son chef de service. Pour la Direction, on doit s'habituer au masque dans un contexte que la Direction Générale qualifie de « retour à la normale » sur nos missions.

La CGT a répondu que nous n'étions absolument **pas dans une situation normale**.

Le stress est présent, le virus circule toujours et on ne peut pas faire comme s'il ne se passe rien. Cela a donc forcément des conséquences sur notre travail et l'encadrement doit en tenir compte, les agents ne doivent pas subir de « pressions ».

Une nouvelle distribution de **masques** sera faite en octobre. Les stocks sont suffisants. Des masques chirurgicaux (type FFP2) pourront être distribués aux personnels « les plus vulnérables », la circulaire insiste sur ce point et le télétravail sera privilégié. La Direction a donné pour consigne de ne plus distribuer de masques aux usagers maintenant qu'il est obligatoire. S'ils n'en ont pas, on leur refuse l'entrée !

La question de l'embauche des **vigiles** a été posée. Ils sont en poste depuis le 10 septembre sur Auray, Lorient et Vannes pour une période de 15 jours (campagne des avis).

Pour le moment, **l'organisation de l'accueil** reste la même : réception physique le matin et sur rendez vous l'après-midi. Mme CASTREC est dans l'attente de nouvelles directives de la DG qui tendraient à un élargissement de l'ouverture au public.

TELETRAVAIL :

La Direction laisse de la souplesse jusque fin septembre. Il reste très peu de télétravailleurs à 5 jours, beaucoup d'agents ont souhaité revenir en présentiel après cette dure période de confinement. Les médecins et la Direction préconisent **3 jours maximum en télétravail**. Il est effectivement nécessaire au collectif que tous les collègues se voient au moins 2 jours dans la semaine.

De nouvelles conventions devraient donc être signées d'ici la fin de l'année afin de régulariser les situations de chaque agent et notamment de ceux qui n'en avaient pas.

L'objectif reste toujours d'équiper 40 % des agents en **PC portable**, les commandes sont en cours.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, il y aura possibilité d'obtenir un **2^{ème} écran** pour la maison.

De plus, nous avons demandé que les télétravailleurs qui disposent d'un fauteuil ergonomique au bureau en soient dotés à leur domicile. La Direction verra au cas par cas, en tout cas n'hésitez pas à en faire la demande, qui pourrait aussi porter sur un fauteuil « classique ».

Pour la CGT, le télétravail ne doit pas dégrader les conditions de travail des agents.

ASA GARDES D'ENFANTS :

Depuis cette réunion et grâce à l'insistance des organisations syndicales, le gouvernement a évolué sur cette question et a rétabli ces autorisations d'absence si jamais les écoles, les crèches et garderies venaient à fermer.

FORMATIONS ET REUNIONS:

Elles devraient pouvoir reprendre en présentiel avec toutes les précautions d'usage !

Autres infos

- TROADEC

Les **bouches d'aération** ont été changées dans les bureaux les plus problématiques. Les retours des agents sont plutôt positifs même si beaucoup attendent l'arrivée du froid pour se faire une opinion. Ces travaux ont été payés par le constructeur.

Concernant **l'éclairage**, les relevés sont conformes à la réglementation mais il y a des problèmes d'éblouissement. Le sens d'éclairage a donc été changé dans certains bureaux.

N'hésitez pas à nous faire remonter votre ressenti !

La correction de **l'ambiance sonore** à l'accueil est toujours en cours.

- LORIENT HDF

Rappel : **la grille** ne doit pas être fermée dans la journée, c'est une issue de secours ! Il est envisagé la pose de filtres pour que les usagers ne puissent pas voir à l'intérieur.

La Direction n'est pas favorable à l'installation d'une **douche** pour les agents techniques, qui pourrait aussi être utile aux cyclistes.

- Nettoyage

La Direction s'est engagée à prolonger les prestations supplémentaires jusqu'à la fin de l'année. Si ce n'est pas fait dans vos services, merci de nous le signaler pour que nous puissions faire remonter.

La CGT a d'ailleurs signalé que la désinfection des poignées de portes et des interrupteurs n'était plus faite sur Lorient HDF.

- Assistant de Prévention

M. FERTIL est parti à la retraite. C'est Mme Sylvie FAGES qui le remplace.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

- PLOERMEL

Le gardien concierge sera remplacé en fin d'année via un recrutement local.

- NOUVEAU RESEAU DE PROXIMITE (NRP)

Un comité technique serait programmé mi-novembre.

Au regard de ce qu'il se passe dans d'autres départements, la volonté est de faire passer en force cette contre réforme, dans l'attente d'un nouveau directeur pour le Morbihan.

L'intersyndicale reprend la mobilisation en septembre, nous demandons le **retrait** pur et simple du NRP !

N'hésitez pas, lorsque vous constatez une situation d'urgence (humaine ou matérielle) à contacter vos représentants.

Vos représentants en CHS-CT :

Christophe RISSEL – SIE LORIENT, Vincent CHATTON – Gestion PONTIVY.